



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/229  
13 juillet 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Points 29, 34, 92 et 93 de la  
liste préliminaire\*

COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LE  
SYSTÈME ÉCONOMIQUE LATINO-AMÉRICAIN

LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lettre datée du 11 juillet 1994, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Barbade auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

MISSION PERMANENTE DE LA BARBADE AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Notre référence : AD/128

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié à Bridgetown à l'issue de la quinzième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui s'est tenue du 4 au 7 juillet 1994 à la Barbade (voir annexe), et de demander qu'il soit distribué en tant que document de l'Assemblée générale au titre des points 29, 34, 92 et 93 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent

(Signé) E. Besley MAYCOCK

---

\* A/49/50/Rev.1.

Annexe

COMMUNIQUÉ DE LA QUINZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS  
DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES, TENUE DU 4 AU  
7 JUILLET 1994 À BRIDGETOWN

Montserrat n'était pas représenté à la Conférence.

Les Iles Vierges britanniques, membre associé de la Communauté, étaient représentées par M. H. Lavity Stoutt, Ministre principal.

Les Premiers Ministres dont les noms suivent ont prononcé des allocutions à la cérémonie d'ouverture :

M. L. Erskine Sandiford, M. James Mitchell, M. Manuel Esquivel et M. Lester Bird.

M. Edwin Carrington, Secrétaire général, a présidé les débats et prononcé une déclaration liminaire.

Dans ses remarques de bienvenue, M. L. Erskine Sandiford, Premier Ministre de la Barbade et Président de la Conférence, a invité la Communauté des Caraïbes à améliorer son mode de fonctionnement en combinant ses divers avantages, notamment d'ordre économique, afin d'offrir à sa population prospérité, espérance et perspective plus durable d'une vie meilleure. Il a insisté auprès de la Communauté pour qu'elle s'efforce, avec patience, obstination et pragmatisme, de tirer parti de ses succès, de s'instruire des erreurs passées et d'édifier par étapes une communauté qui "traduise et manifeste les aspirations et les rêves de la population des Caraïbes, éprise de progrès et de prospérité".

### Exposés faits à la Conférence

Les chefs de gouvernement ont entendu les exposés de M. Yesu Persaud, Président de l'Association de l'industrie et du commerce pour les Caraïbes, et de M. Kertist Augustus, Secrétaire général du Congrès du travail des Caraïbes, sur des questions intéressant le secteur privé et le monde du travail, respectivement.

Ils ont également entendu un exposé de Mme Angela Cropper, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, concernant l'intérêt particulier de cette convention pour les États de la CARICOM.

### Ordre de la Communauté des Caraïbes

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport du Comité consultatif de l'Ordre de la Communauté des Caraïbes, proposant des recommandations quant à la remise de l'Ordre et ont décidé de le conférer à quatre éminents nationaux des pays de la CARICOM.

### Approfondissement du processus d'intégration

Les chefs de gouvernement ont réfléchi sur le sens du mouvement d'intégration régionale, qui s'est développé au long de 21 années, de ses succès et de ses échecs. Ils ont noté que le monde d'aujourd'hui a rendu tout à fait indispensables les accords de coopération entre États tels que ceux dont se compose la CARICOM et reconnu qu'au XXI<sup>e</sup> siècle les petits États seront contraints de coopérer efficacement.

Dans ce contexte, les chefs de gouvernement ont examiné les aspects de l'évolution de l'économie mondiale en 1993, qui ont eu un impact sur le bilan économique de la région, à savoir notamment l'accroissement de la production mondiale, qui s'est accompagnée de faibles taux d'inflation, de faibles taux d'intérêt à court terme et d'une instabilité assez marquée des taux de change des principales monnaies. Ils ont noté que l'économie mondiale s'était caractérisée par une croissance léthargique, par des taux de chômage élevés dans certains pays industrialisés et par la faiblesse des cours des produits de base sur les marchés internationaux, à l'exception notable du café et du cacao.

Cette évolution a porté sur plusieurs questions qui influenceront probablement sur la définition des grandes orientations au niveau de la région. Il s'agissait notamment de la réduction des flux nets de capitaux provenant de sources bilatérales et multilatérales, ainsi que des conséquences négatives qu'entraîne, pour plusieurs pays de la CARICOM, le fait que certaines institutions multilatérales estiment qu'ils n'ont plus besoin de bénéficier d'accords de financement à des conditions de faveur.

Les chefs de gouvernement ont également noté que l'accord récemment conclu à l'issue des négociations d'Uruguay (négociations commerciales multilatérales) marquait une évolution vers une libéralisation accrue des échanges et que la région devait se préparer à répondre de toute urgence aux défis que cette libéralisation à l'échelle mondiale lancerait à l'économie des pays la composant. On a aussi reconnu que la lenteur de la croissance dans les

principaux pays industrialisés se traduisait par un affaiblissement de la demande de beaucoup des exportations de la région. À cet égard, on a reconnu la nécessité pour la région de devenir encore plus compétitive, en raison de la vulnérabilité des économies des pays la composant, et de former des blocs commerciaux, comme celui créé en vertu de l'Accord de libre échange d'Amérique du Nord (NAFTA).

En ce qui concerne l'évolution économique régionale, les chefs de gouvernement ont noté que la plupart des pays de la CARICOM avaient enregistré des taux de croissance positifs, même si, dans certains cas, la croissance était plus lente que l'année précédente. Ils constataient avec préoccupation que les taux de chômage demeuraient élevés dans la région, notant toutefois que le taux d'inflation demeurait inférieur à 10 % dans de nombreux pays de la CARICOM. Les chefs de gouvernement se sont également félicités de la réduction de la dette extérieure de la région, les pays cherchant à recourir le moins possible à de nouveaux emprunts à l'extérieur et à assurer systématiquement le service de la dette existante. Ils ont cependant exprimé la crainte que la dette ne fasse gravement obstacle à une croissance soutenue dans les pays sérieusement endettés. Ils ont réaffirmé l'urgente nécessité de réduire le montant de la dette extérieure et le fardeau du service de la dette des pays de la CARICOM lourdement endettés, en grande partie auprès d'institutions financières multilatérales. Ils ont insisté sur la nécessité de continuer à faire de la réduction de la dette extérieure un point prioritaire de la stratégie de négociation de la région et, pour les États membres, de mettre au point une réponse pratique commune concernant la question de la dette extérieure, par le biais d'un mécanisme régional approprié dont le but serait d'alléger la dette des pays concernés.

Compte tenu de cette situation générale, ils ont délibéré sur les questions ci-après, qui concernent l'approfondissement du mouvement d'intégration, ainsi que le développement des relations extérieures de la région.

#### Économie et marché uniques

Les chefs de gouvernement ont examiné les progrès réalisés vers la création de l'économie et du marché uniques de la CARICOM. Ils se sont déclarés préoccupés de la lenteur de l'exécution du programme de travail y relatif, adopté à la troisième réunion intersessions de la Conférence, tenue en février 1992 à Kingston, et du fait que les États membres n'appliquaient les décisions que dans une faible mesure. Ils ont souligné la nécessité d'accorder une priorité absolue, aux niveaux tant national que régional, aux activités relatives à l'économie et au marché uniques.

Les chefs de gouvernement ont souligné que dans le contexte de l'économie et du marché uniques, il était impératif d'insister davantage sur les échanges intrarégionaux.

Les chefs de gouvernement ont invité à intensifier les efforts visant à l'application du programme de travail convenu. Ils ont décidé qu'un rapport serait présenté à la sixième réunion intersessions de la Conférence, dont l'ordre du jour serait axé sur les questions relatives à l'économie et au marché uniques.

### Accord sur la double imposition

Les chefs de gouvernement se sont félicités de la signature par huit États membres de la CARICOM, le 6 juin 1994, de l'Accord sur la double imposition. Ils ont noté que l'accord entrerait en vigueur dès qu'il serait ratifié par deux États membres au moins. Ils ont donc instamment demandé une ratification rapide de l'accord, dans le cadre des efforts continus menés en faveur de la coopération économique dans la région et de la création de l'économie et du marché uniques de la CARICOM.

### Les déplacements dans la région

Les chefs de gouvernement ont reçu le rapport du chef de la délégation de Grenade, le pays chargé de promouvoir les déplacements dans la région. Ils ont noté que 11 États membres avaient institué des files d'attentes communes pour leurs citoyens, leurs résidents et les nationaux des pays de la CARICOM aux points d'accès internationaux et que huit États membres avaient appliqué les décisions autorisant les nationaux des pays de la CARICOM à utiliser des documents autres que les passeports pour entrer sur leur territoire.

Les chefs de gouvernement ont instamment prié les États membres qui ne l'avaient pas encore fait d'adopter sans délai les mesures nécessaires pour faciliter les déplacements dans la région.

### Liberté de circulation des capacités

Les chefs de gouvernement ont reçu le rapport du Président du Guyana sur les efforts menés pour assurer la liberté de circulation des capacités dans la région. Ils ont noté avec satisfaction que plusieurs États membres avaient entamé le processus d'application des décisions de la quatorzième réunion de la Conférence en ce qui concerne la liberté de circulation des capacités.

Ils ont accepté la recommandation du Vice-Chancelier de l'Université de Indes occidentales aux termes de laquelle les nationaux de la CARICOM diplômés de l'Université des Iles Vierges devaient être assimilés à leurs homologues de l'Université des Indes occidentales et de l'Université du Guyana aux fins d'appliquer les décisions relatives à la liberté de circulation des diplômés de ces universités.

### Création d'une monnaie commune

Les chefs de gouvernement ont reçu le rapport du Premier ministre de la Trinité-et-Tobago relatif aux efforts tendant à créer une monnaie commune dans la région. Ils ont convenu que le Comité des Gouverneurs de banque centrale devait continuer de mettre au point des dispositions détaillées aux fins de cet objectif.

### Assemblée des parlementaires des Caraïbes

Les chefs de gouvernement se sont félicités du fait que l'accord portant création de l'Assemblée des parlementaires des Caraïbes entre en vigueur le 3 août 1994, après dépôt de l'instrument de ratification de cet accord par

Antigua-et-Barbuda, le nombre requis de sept États l'ayant désormais ratifié. Les six États membres qui l'avaient précédemment fait étaient les Bahamas, la Barbade, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago. Les chefs de gouvernement ont reconnu que l'Assemblée fournirait le cadre d'un débat plus large sur les questions concernant la région et, en conséquence, attendaient avec intérêt la tenue de la première session de l'Assemblée, dont la date et le lieu seraient fixés à très brève échéance.

#### Charte de la société civile

Les chefs de gouvernement ont rappelé que le projet de Charte de la société civile avait été adopté par la Conférence à sa quatorzième réunion, tenue aux Bahamas en juillet 1993, en tant que point de départ de consultations nationales. Ils ont reçu des rapports sur les progrès en cours et réaffirmé l'importance, pour tous les États membres, de continuer de veiller à ce que la Charte fasse l'objet des débats les plus larges entre les nationaux des pays de la CARICOM avant d'entrer en application. Ils ont reconnu qu'il était nécessaire de faire connaître le plus largement possible les dispositions et les objectifs de la Charte afin de mieux sensibiliser le public à ses dispositions.

#### Transports aériens

Les chefs de gouvernement ont étudié la mise en place de transports aériens régionaux, compte tenu de leur importance pour la population des Caraïbes et les économies régionales. Ils ont étudié la question de la réorganisation, de la gestion et de la privatisation de LIAT (1974) Ltd. et décidé qu'il fallait en confier la gestion, le 1er août 1994, à Antigua-et-Barbuda et à la Trinité-et-Tobago. Les pays participants ont décidé que les membres actuels du conseil d'administration de LIAT démissionneraient au 31 juillet 1994 et qu'un nouveau conseil serait nommé le 1er août 1994 pour gérer la compagnie. Cela fait, les arriérés actuellement dus à la Banque de développement des Caraïbes seraient prélevés sur un compte fiduciaire bloqué d'un montant de 10 millions de dollars des Caraïbes orientales ouvert à la Banque commerciale d'Antigua (Antigua Commercial Bank).

Les chefs de gouvernement ont décidé en outre que ledit compte fiduciaire bloqué servirait à assurer le service de la dette contractée auprès de la Banque de développement des Caraïbes et qu'à partir du 1er août 1994 LIAT continuerait d'éponger le passif en cours, au moyen de sa marge brute d'autofinancement, pour le compte de tous les actionnaires, auxquels continuerait d'incomber la liquidation de ce passif. Le montant net des nouvelles obligations contractées entre le 1er août 1994 et le 31 mars 1995 serait à la charge d'Antigua-et-Barbuda et de la Trinité-et-Tobago. Les actionnaires n'auraient plus à verser de subventions à LIAT.

Les chefs de gouvernement ont convenu d'examiner une proposition de privatisation de LIAT, y compris les arrangements transitoires, qui devrait leur être soumise le 31 janvier 1995 au plus tard pour examen lors de la prochaine réunion intersessions de la Conférence, et, en tout état de cause, le 31 mars 1995 au plus tard.

Les chefs de gouvernement ont également décidé qu'entre le 31 août 1994 et la date de la privatisation, LIAT continuerait de bénéficier des droits de route qui lui sont actuellement attribués, à condition que ces droits n'entrent pas en contradiction avec les dispositions de l'accord multilatéral de services aériens proposé. Les services normaux actuellement fournis par LIAT aux gouvernements participants seraient maintenus durant la période considérée.

Les chefs de gouvernement se sont mis d'accord sur les termes et conditions régissant la gestion et l'exploitation de LIAT entre le 1er août 1994 et le 31 mars 1995.

Ils ont décidé en outre de convoquer une réunion générale extraordinaire des actionnaires de LIAT, qui se tiendrait le 25 juillet 1994 au plus tard et donnerait effet aux dispositions ci-dessus, et prié le Secrétaire général d'en suivre et faciliter l'application effective.

En ce qui concerne les réglementations régissant l'aviation régionale, les chefs de gouvernement ont examiné un projet d'accord multilatéral dont le but est d'officialiser les dispositions relatives à la fourniture de services aériens par les transporteurs de CARICOM au sein de la Communauté.

#### Tourisme

Les chefs de gouvernement ont reçu deux études que l'Organisation du tourisme des Caraïbes avait été chargée de mener, l'une concernant l'impact du tourisme sur l'environnement marin des Caraïbes et l'autre traitant de la nécessité de mettre en place un organe régulateur et un système d'octroi de licences pour superviser la circulation des navires de croisière dans la mer des Caraïbes. Ils ont convenu d'examiner ces études à la prochaine réunion intersessions de la Conférence.

Les chefs de gouvernement ont décidé, compte tenu de l'extraordinaire importance du tourisme pour la région, de convoquer en 1995 une deuxième réunion au sommet sur le tourisme dans les Caraïbes et accepté l'offre de la Barbade d'accueillir ce sommet. Ils ont décidé d'y inviter tous les membres potentiels de l'Association des États des Caraïbes, les organisations régionales de tourisme et les autres organismes appropriés.

#### Blanchiment de l'argent dans les Caraïbes

Les chefs de gouvernement, reconnaissant l'effet débilisant du trafic illicite des drogues sur les structures sociales, économiques et politiques de la région, ont accepté la recommandation tendant à accélérer la mise en oeuvre du calendrier régional d'action contre le blanchiment de l'argent lié au trafic des stupéfiants, tel que prévu par la Déclaration de Kingston de 1992.

#### Association des États des Caraïbes

Les chefs de gouvernement ont exprimé leur vive satisfaction d'apprendre que les parties avaient paraphé à Caracas, le 29 juin 1994, le texte du projet de convention portant création d'une Association des États des Caraïbes, conformément à la proposition initiale de la Commission des Antilles.

Ils ont constaté avec satisfaction que la Communauté avait travaillé sans relâche à la mise au point des dispositions relatives à la création de l'Association des États des Caraïbes, conformément à la décision adoptée par la Conférence lors de sa quatrième réunion intersessions, tenue en 1993 à la Dominique. Les chefs de gouvernement attendaient donc avec intérêt la signature de la convention, qui interviendrait avant la fin du mois et ouvrirait à 40 États, pays et territoires, unis par les eaux des Caraïbes et comprenant quelque 200 millions de personnes, de nouvelles possibilités de poursuivre des initiatives collectives.

Ils ont noté que l'Association offrirait à la région des Caraïbes, au sens large, des possibilités accrues de mieux servir ses propres intérêts dans les domaines de l'intégration économique et de la coopération fonctionnelle, et ferait appel au soutien des mécanismes d'intégration et de coopération sous-régionales déjà existants et à la participation des partenaires sociaux à ses activités.

Les chefs de gouvernement ont convenu d'appuyer la Trinité-et-Tobago, qui offrait d'accueillir le siège de l'Association des États des Caraïbes, et ont accepté l'offre de la Colombie d'être le pays hôte de la cérémonie de signature de la convention portant création de l'Association des États des Caraïbes.

#### Haïti

Les chefs de gouvernement ont de nouveau examiné la situation qui règne en Haïti et constaté avec une grave préoccupation que, malgré les nombreux efforts de la communauté internationale pour résoudre la crise politique, le régime illégal avait constamment refusé d'abandonner le contrôle de l'appareil d'État et de permettre au Président d'Haïti constitutionnellement élu d'exercer ses fonctions.

En exprimant leur répugnance devant l'intensification des actes de violence, les nombreux assassinats et les fréquentes violations des droits de l'homme commises contre le peuple haïtien, les chefs de gouvernement se sont aussi déclarés gravement préoccupés de l'exode des Haïtiens, qui continuaient de fuir leur pays dans des conditions extrêmement dangereuses, et ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir afin de résoudre le problème.

Les chefs de gouvernement ont publié une résolution spéciale sur la situation en Haïti (voir appendice) et se sont déclarés de nouveau prêts à participer aux activités prescrites par l'Organisation des Nations Unies afin de chasser le régime illégal et de restaurer la démocratie en Haïti.

#### Relations avec l'Amérique latine

Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'issue des négociations menées avec la Colombie concernant un accord sur la coopération commerciale, économique et technique, qui a été conclu en juin 1994. Ils ont salué cet accord, qui ouvre de nouvelles voies aux milieux d'affaires et aux investisseurs de la région désireux de poursuivre des activités avec d'autres pays de



l'hémisphère. Ils ont noté, en particulier, que l'accord prévoyait des conditions spéciales en faveur des pays les moins avancés de la CARICOM.

Les chefs de gouvernement ont pris acte du fait que la CARICOM continuait de participer activement au Groupe de Rio, où, pour une période triennale commençant en janvier 1994, ses intérêts étaient représentés par la Trinité-et-Tobago, qui succédait à la Jamaïque, dont le mandat triennal avait pris fin en décembre 1993.

Les chefs de gouvernement ont été informés par la Trinité-et-Tobago de l'état actuel des délibérations du Groupe de Rio sur diverses questions concernant l'environnement et le développement durable, la pauvreté, la marginalisation, l'intégrité de l'administration et les droits de l'homme, entre autres questions, et de l'appui prêté par le Groupe à la proposition faite par les États-Unis d'Amérique d'organiser en décembre 1994, à Miami, un sommet des dirigeants de l'hémisphère occidental, ainsi que des préparatifs à la participation au Sommet mondial pour le développement social qui se tiendra en mars 1995 à Copenhague.

#### Relations entre le Belize et le Guatemala

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui sans réserve à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la sécurité du Belize. Ils ont noté avec inquiétude la déclaration du Guatemala revendiquant à nouveau une partie du territoire du Belize mais se sont félicités de la volonté du Gouvernement guatémaltèque de continuer à reconnaître le Belize et à chercher une solution pacifique avec ce pays.

Les chefs de gouvernement ont donc demandé au Guatemala de reprendre les négociations avec le Belize afin qu'une solution à cette revendication puisse être trouvée sur la base du respect réciproque, de l'égalité de souveraineté et du respect des principes du droit international.

#### Relations entre le Guyana et le Venezuela

Les chefs de gouvernement ont examiné un rapport sur les relations entre le Guyana et le Venezuela et noté le caractère positif des relations entre ces deux pays voisins. Ils se sont félicités des progrès réalisés dans la recherche d'une solution pacifique et durable grâce aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU. Les chefs de gouvernement ont noté également que les relations bilatérales entre le Guyana et le Venezuela progressaient normalement.

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Guyana.

#### Évolution de la situation dans les îles Vierges britanniques

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport du Ministre principal des îles Vierges britanniques sur les changements qui vont être apportés à la Constitution de ce territoire pour introduire une nouvelle catégorie de

représentants et sur la mise en oeuvre de ces changements avant les prochaines élections.

Ils se sont déclarés gravement préoccupés de ce qu'on ait décidé de modifier la Constitution des îles Vierges britanniques sans procéder à des consultations constructives avec les représentants élus du peuple de ce territoire. Les chefs de gouvernement ont donc demandé instamment au Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de réexaminer sa démarche et d'avoir des discussions avec les représentants élus des îles Vierges britanniques pour parvenir à un consensus relativement à tout projet de révision des dispositions constitutionnelles.

#### Relations avec le Canada

Les chefs de gouvernement ont examiné les relations de la région avec le Canada, notamment dans le contexte des relations privilégiées qui ont toujours existé entre ce pays et les États membres de la CARICOM.

Ils ont demandé qu'on approfondisse ces relations en intensifiant les activités dans les filières existantes, par exemple celles qui sont fournies par le Comité mixte des affaires économiques et commerciales et par le biais de la représentation diplomatique des pays de la CARICOM à Ottawa, en resserrant les liens avec les nombreux ressortissants de pays des Caraïbes qui résident au Canada et en agissant au plus haut niveau dans les instances régionales et les autres instances internationales.

#### Suriname

Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la demande reçue du Gouvernement du Suriname qui souhaite devenir membre de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes. Ils ont réaffirmé la position qu'ils avaient adoptée à la deuxième Réunion extraordinaire de la Conférence en octobre 1992, à savoir que le Suriname devrait pouvoir devenir membre ou qu'une forme particulière de relations devrait être établie avec ce pays. Ils ont décidé de mettre en place un processus comprenant un groupe technique restreint pour élaborer avec le Gouvernement du Suriname, sous la direction du Bureau de la Conférence, les procédures détaillées de demande d'adhésion à la Communauté et les arrangements provisoires pour l'adhésion au Marché commun. Les chefs de gouvernement ont convenu qu'ils s'efforceraient de prendre une décision au sujet de cette demande à la prochaine réunion intersessions de la Conférence.

#### Afrique du Sud

Les chefs de gouvernement se sont félicités du succès de la première élection multiraciale qui a eu lieu en Afrique du Sud du 26 au 28 avril 1994 et de l'élection historique de M. Nelson Mandela à la présidence de la République d'Afrique du Sud. Ils ont décidé que la Communauté devait soutenir l'action du Commonwealth et les autres initiatives destinées à soutenir l'évolution de ce pays vers la démocratie et le développement et à renforcer ses mécanismes administratifs. Ils ont reconnu que l'Afrique du Sud ouvrirait désormais des perspectives d'échanges réciproques bénéfiques et décidé d'y envoyer une mission

de la CARICOM pour explorer les possibilités de développement des relations commerciales, économiques, sociales, culturelles et autres.

Les chefs de gouvernement ont reçu de M. Emeka Anyaoku, Secrétaire général du Commonwealth, un rapport sur l'évolution récente de la situation en Afrique du Sud.

### Situation économique mondiale

#### Accord de libre-échange nord-américain

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport provisoire sur l'étude qu'ils avaient demandée à leur cinquième Réunion intersessions, en mars 1994, concernant les incidences actuelles et futures de l'ALENA sur les relations commerciales et économiques des pays de la CARICOM avec leurs principaux partenaires, son impact sur l'économie régionale et les mesures que pourrait prendre la CARICOM face à la situation créée par ce nouveau bloc commercial. Ils ont décidé qu'il serait dans l'intérêt de la CARICOM de négocier un accord d'adhésion à l'ALENA et qu'il fallait sans attendre préparer la région au processus de négociation en vue de l'adhésion, avec la participation des partenaires sociaux.

Ils ont réaffirmé la volonté des États membres de la CARICOM d'aborder la question de leurs relations avec l'ALENA comme un groupe unifié tout en reconnaissant que chaque État membre peut souhaiter des dispositions et des calendriers adaptés à leurs besoins particuliers.

Les chefs de gouvernement ont examiné les mesures proposées au titre du projet de programme commercial provisoire des États-Unis et se sont félicités de ce que ce programme représente un pas dans la bonne direction et une tentative pour résoudre au moins partiellement le problème, notamment pour ce qui est des équipements. Ils ont noté que ces propositions ne contenaient pas tout ce que les pays des Caraïbes avaient demandé. Ils ont cependant convenu que la région continuerait d'améliorer les conditions d'accès pour les produits figurant sur la liste et pour ceux qui ne sont pas inclus dans le programme actuel, en particulier les produits pétroliers.

Les chefs de gouvernement ont décidé que la CARICOM devrait s'efforcer d'obtenir un arrangement couvrant les échanges commerciaux, les investissements, l'allégement de la dette, l'assistance financière dans les domaines de la diversification et du recyclage du personnel ainsi que des emplois de courte durée, notamment pour les pays lourdement endettés et les pays les moins avancés.

#### Marché de la banane

Les chefs de gouvernement ont examiné les faits nouveaux survenus sur le marché européen de la banane qui concernent les pays exportateurs des Caraïbes et du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en particulier dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce et de l'Union européenne. Ils ont reconnu que, malgré les progrès réalisés, toutes les conditionalités entourant l'avenir du marché de la banane dans les Caraïbes

n'avaient pas été définitivement réglées. Ils ont décidé de poursuivre et d'intensifier leur campagne de sensibilisation pour sauver cette industrie qui constitue le principal moyen de subsistance d'une grande partie de la population de la région.

À cette fin, ils ont décidé qu'une délégation de haut niveau de la CARICOM se rendrait en Europe pour s'entretenir des principaux sujets qui préoccupent les pays de la Communauté, y compris l'examen à mi-parcours de la Convention de Lomé et le Protocole sur la banane.

#### Examen à mi-parcours de la quatrième Convention de Lomé

Les chefs de gouvernement ont noté l'ouverture en Suisse au début de l'année des négociations pour l'examen à mi-parcours de la quatrième Convention de Lomé et la forte participation de ministres et d'ambassadeurs des Caraïbes à la structure créée par le Groupe ACP pour ces négociations. Ils ont convenu qu'une délégation de haut niveau se rendrait dans plusieurs capitales européennes au cours de l'année pour faire connaître les préoccupations de la région, déjà exprimées dans un certain nombre de tribunes de la CARICOM au sujet de la quatrième Convention de Lomé, entre autres le retard pris dans l'application des projets approuvés et des projets du programme régional des première, deuxième et troisième Conventions de Lomé qui sont encore en suspens. Les chefs de gouvernement ont décidé que cette délégation devrait aussi plaider la cause du Groupe ACP auprès de l'Union européenne afin d'obtenir l'augmentation immédiate du contingent de rhum et la suppression de ce contingent en 1996.

Ils ont félicité M. George Brizan de la compétence dont il a fait preuve dans ses fonctions de Président du Conseil des ministres de l'ACP.

#### Environnement et développement durable

Les chefs de gouvernement ont examiné les résultats de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui s'est tenue à la Barbade du 25 avril au 6 mai 1994 et, notamment, la Déclaration de la Barbade et le Programme d'action pour le développement des petits États insulaires en développement. Bien que satisfaits des résultats de la Conférence, ils ont demandé que les problèmes identifiés dans la Déclaration de la Barbade deviennent immédiatement l'objectif central des activités de la Communauté. Ils ont convenu de poursuivre l'examen de ces problèmes dans les instances nationales, régionales et internationales pertinentes qui appuient les petits États insulaires en développement.

Les chefs de gouvernement ont débattu du rôle de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) dans la Conférence mondiale et réaffirmé que les États membres de l'AOSIS doivent continuer de collaborer et d'échanger des informations, des expériences et des compétences en vue de promouvoir le développement durable. Ils ont prié instamment la communauté internationale d'appuyer ces efforts.

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport du Président du Guyana qui est le chef de gouvernement responsable des questions d'environnement, dans

lequel il souligne les répercussions régionales de la Conférence mondiale et la nécessité de mettre en place d'urgence des arrangements destinés à faciliter l'application des politiques et des programmes de développement durable. À cet égard, ils ont jugé indispensable de recourir à la nouvelle structure du Fonds pour l'environnement mondial afin d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes environnementaux. Les plans d'action formulés à cette fin devraient inclure des crédits budgétaires qui permettraient un fonctionnement permanent de l'équipe spéciale de la CARICOM pour l'environnement; un effort particulier d'identification des compétences dans les Caraïbes en vue d'encourager les échanges au niveau régional; un soutien à la Chaire de développement durable au Mona Campus de l'Université des Antilles; l'utilisation partagée des équipements et des autres ressources dans la mesure du possible, afin que certains pays puissent effectuer les opérations nécessaires à un coût minimum; l'utilisation accrue des institutions de la région pour réduire la dépendance à l'égard des sources extérieures.

Les chefs de gouvernement ont félicité le Gouvernement et la population de la Barbade des excellentes dispositions pratiques qui ont permis le plein succès de la Conférence mondiale.

#### Sommet des États américains

Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la proposition du Président des États-Unis d'Amérique de convoquer un sommet des États américains à Miami en décembre 1994. Ils ont décidé que l'ordre du jour du Sommet devait refléter les préoccupations de tous les pays participants et ont approuvé le principe d'une approche pour identifier collectivement les questions à traiter. Les chefs de gouvernement ont décidé qu'une réunion ministérielle devrait être incluse dans la préparation de ce sommet. Ils ont accepté l'offre du Gouvernement de Trinité-et-Tobago d'accueillir cette réunion et pris note avec satisfaction de l'offre du Gouvernement canadien qui a proposé d'apporter son soutien.

#### Les événements récents du Rwanda

Les chefs de gouvernement se sont déclarés indignés de la poursuite des massacres au Rwanda et ont condamné dans les termes les plus vigoureux les atrocités qui y sont commises. Ils ont prié instamment les parties intéressées de cesser les hostilités et de respecter le plus important de tous les droits de l'homme, le droit à la vie.

Les chefs de gouvernement se sont engagés à appuyer les efforts qui sont faits par l'ONU pour mettre fin à ce tragique conflit.

#### Candidatures

Les chefs de gouvernement ont réitéré leur soutien à la candidature de M. Christopher Thomas de Trinité-et-Tobago au poste de Sous-Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) et de Sir George Alleyne de la Barbade à celui de Directeur exécutif de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Ils ont approuvé aussi la candidature de M. Carl Greenidge pour réélection en qualité de Secrétaire général adjoint du secrétariat de l'ACP.

### Relations entre la CARICOM et l'ONU

Les chefs de gouvernement ont pris note du message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies transmis par son Représentant spécial à la quinzième réunion de la Conférence.

Ils ont convenu qu'il serait souhaitable de renforcer la coopération et la coordination entre les secrétariats de la Communauté des Caraïbes et de l'Organisation des Nations Unies.

Ils ont demandé au Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes d'explorer la question avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de rendre compte de la situation à la prochaine réunion de la Conférence.

### Autorité internationale des fonds marins

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport du Premier Ministre de la Jamaïque sur la situation concernant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982).

Ils ont noté que l'Accord relatif à l'application de la partie IX de la Convention serait ouvert à la signature le 29 juillet 1994 lors de la reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et décidé que les États membres de la CARICOM devaient n'épargner aucun effort pour signer et ratifier l'Accord relatif à l'application dès qu'il serait ouvert à la signature et à la ratification.

Ils ont noté par ailleurs que la séance inaugurale de l'Autorité internationale des fonds marins aurait lieu à Kingston, siège proposé pour cet organe, le 16 novembre 1994, et prié les États membres de s'y faire représenter au plus haut niveau.

### Condoléances

Les chefs de gouvernement ont rendu hommage au travail de Mme Faith Wiltshire qui est décédée alors qu'elle assumait avec dévouement et compétence les fonctions de directeur de la coopération fonctionnelle au Secrétariat de la CARICOM. Ils ont souligné que sa vie professionnelle avait été marquée par ses qualités de chef, et en particulier par son action en faveur des jeunes et d'autres protagonistes clefs de la société des Caraïbes.

### Inquiétude

Les chefs de gouvernement ont exprimé la tristesse qu'ils éprouvent que M. William Herbert, Représentant permanent de Saint-Kitts-et-Nevis auprès de l'OEA, ainsi que des membres de sa famille, soient portés disparus en mer depuis trois semaines. Ils ont souligné son importante contribution à l'approfondissement du mouvement d'intégration et au processus de développement de Saint-Kitts-et-Nevis.

Remerciements

Les chefs de gouvernement ont remercié le Premier Ministre de la Barbade, M. Sandiford, de la manière dont il avait, en sa qualité de Président, assuré le succès des travaux de la Conférence. Ils ont remercié le Gouvernement et le peuple de la Barbade de leur avoir donné la possibilité de réunir la Conférence pour examiner des questions présentant un intérêt capital pour la région.

Appendice

Résolution sur Haïti publiée par les chefs de gouvernement  
de la Communauté des Caraïbes, le 7 juillet 1994

Les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes réunis pour la quinzième session ordinaire à Bridgetown, la Barbade, du 4 au 8 juillet 1994, ayant examiné les efforts déployés récemment en vue de favoriser le développement d'Haïti et de contribuer ainsi à résoudre la crise dans ce pays;

Se sont déclarés gravement inquiets de ce que, malgré les multiples efforts de la communauté internationale pour résoudre la crise politique à Haïti après le renversement par l'armée du gouvernement démocratiquement élu en septembre 1991, le régime illégitime ait non seulement persisté dans son refus d'abandonner la direction de l'appareil gouvernemental de ce pays mais cherché à usurper les pouvoirs constitutionnels du Président Jean-Bertrand Aristide;

Ont déclaré leur aversion pour les actes de violence commis contre le peuple haïtien qui se sont traduits par des centaines de morts, des violations des droits de l'homme, des difficultés économiques et l'exil de nombreux Haïtiens qui ont fui leur terre natale dans les conditions les plus dangereuses;

Ont insisté sur le fait que la solution de la crise politique en Haïti, pays qui fait partie des Caraïbes, exige une contribution significative de tous les pays de cette région géopolitique en coopération avec l'ensemble de la communauté internationale et ont réaffirmé leur désir d'y participer;

Ont déploré que le régime militaire haïtien n'ait pas respecté les engagements qu'il avait pris aux termes de l'Accord de Governors Island conclu entre le Président Jean-Bertrand Aristide et le lieutenant-général Raoul Cédras en juillet 1993;

Ont reconnu la nécessité de prendre au plus tôt toutes les mesures susceptibles de résoudre la crise haïtienne, de rétablir le processus démocratique et d'assurer le retour du Président Jean-Bertrand Aristide à la place qui lui revient de droit en tant que Président élu d'Haïti;

Ont réaffirmé la volonté de la Communauté des Caraïbes de participer au relèvement d'Haïti après la solution de la crise en mobilisant aux niveaux régional et extrarégional des ressources financières, techniques et autres;

Ont demandé la convocation d'une conférence internationale d'annonce de contributions pour que les gouvernements et les institutions donatrices s'engagent à fournir une assistance technique et financière à court et à moyen terme en vue de renforcer le processus démocratique à Haïti;

Ont décidé de fournir une aide, en collaboration avec d'autres membres de la communauté internationale, pour la création d'une force civile professionnelle qui veillerait au maintien de la paix et au respect des droits de l'homme dans ce pays déchiré par les conflits;



Ont décidé aussi de mettre à la disposition des autorités haïtiennes nommées conformément à la Constitution un cadre de fonctionnaires des États membres de la Communauté des Caraïbes afin d'assurer une formation pour la gestion des affaires publiques, l'organisation d'élections et les autres activités concernant la mise en place et la défense de ces institutions, qui garantirait la stabilité de la société civile;

Ont demandé instamment à tous les membres de la communauté internationale de montrer qu'ils tiennent à ce que la crise politique haïtienne trouve rapidement une solution définitive pour permettre la reconstruction sociale et économique du pays.

-----